

## L'APIDH EN BREF :

L'Association pour la Promotion Inter-universitaire des Droits de l'Homme a été créée en 2006 à l'initiative de doctorants de l'Université Jean Moulin Lyon III. Elle a pour but d'organiser le Concours Habeas Corpus. Ce concours de plaidoirie voit s'affronter des équipes, représentant leur université sur un cas pratique fictif, avec la CEDH pour norme de référence.

L'APIDH organise en parallèle, depuis 2009, un colloque portant sur le même thème que le cas pratique. Après les droits sociaux (2009), le droit pénal (2010) et la bioéthique (2011), ce sont donc les rapports entre l'environnement et la CEDH qui feront l'objet du colloque annuel du Concours Habeas Corpus.



Colloque du Concours Habeas Corpus 2012

## L'ENVIRONNEMENT ET LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

29 et 30 mars 2012

*Salons de l'Hôtel de Ville de Lyon*

Avec le soutien de :



Renseignements et inscriptions :  
Caroline MIGAZZI : [hc.apidh@gmail.com](mailto:hc.apidh@gmail.com)  
APIDH, CEE, 15 quai Claude Bernard, 69007 LYON

**Jeudi 29 mars 2012**

**13h30** Accueil des participants

Accueil par l'adjointe aux grands évènements, à la jeunesse et à la vie associative

**I. L'ENVIRONNEMENT : NOUVEAU DROIT, NOUVELLE PROTECTION**

**Les interactions entre les droits de l'homme et l'environnement**

*Sous la présidence de Jean-Pierre Marguénaud (Professeur, Université de Limoges)*

**14h00 Le droit à la vie et l'environnement** (équipes du concours Habeas Corpus)

**14h10 Le droit au respect de la vie privée et l'environnement** (Benoît de Boysson, Docteur en droit privé)

**14h30 Le droit de propriété et l'environnement** (équipes du concours Habeas Corpus)

**14h40 Le droit à l'information en matière environnementale** (Laurent Fonbaustier, Professeur, Université Paris-Sud XI)

**15h00 Débats**

**15h20 Pause**

**L'appréhension de l'environnement par le système de la Convention**

*Sous la présidence de Philippe Billet (Professeur, Université Lyon 3)*

**15h40 Faut-il adopter un Protocole n°15 relatif au droit à l'environnement ?** (Jean-Pierre Marguénaud, Professeur, Université de Limoges)

**16h00 L'utilisation par la CEDH des instruments internationaux relatifs à la protection de l'environnement** (équipes du concours Habeas Corpus)

**16h10 CEDH et biodiversité** (Isabelle Michallet, Maître de conférences, Université Lyon 3)

**16h30 Débats et clôture**

**Vendredi 30 mars 2012**

**8h30** Accueil des participants

Accueil par l'adjointe aux grands évènements, à la jeunesse et à la vie associative

**II. REGARDS CROISES**

*Sous la présidence de Ali Mekouar (Professeur, Université de Casablanca, Division de la Conférence, FAO)*

**9h00 Peut-on parler d'un droit constitutionnel de l'environnement ?** (Philippe Blachère, Professeur, Université Lyon 3)

**9h20 La CJUE et la CEDH face à la protection du droit à l'environnement** (Nicolas De Sadeleer, Professeur, Facultés universitaires Saint Louis-Bruxelles, Chaire Jean Monnet)

**9h40 La protection du droit à l'environnement par la Cour interaméricaine des droits de l'homme** (Amaya Ubeda de Torres, Chercheuse à l'Institut d'études européennes, Université Libre de Bruxelles)

**10h00 Débats**

**10h20 Pause**

**10h40 Le système régional africain de protection des droits de l'homme et la protection du droit à l'environnement** (Ali Mekouar, Professeur, Université de Casablanca, Division de la Conférence, FAO)

**11h00 Le droit onusien face à la protection du droit à l'environnement** (Jean Dhommeaux, Professeur émérite, Université Rennes 1)

**11h20 Débats**

**11h40 Conclusions** (Anatoly Kovler, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme)

**12h00 Clôture**